

Schéma géronologique départemental

2024-2029



*la version complète est téléchargeable
au format PDF via le QRCode ci-dessous*





Le mot du Président du Conseil départemental de la Marne

Jean-Marc Roze

Notre département, comme bien d'autres en France, voit sa population vieillir : environ 50.000 Marnaises et Marnais ont plus de 75 ans, soit 9 % de la population totale. Améliorer la qualité de vie de nos aînés au quotidien fait donc partie de nos priorités.

C'est pour cela que le Département de la Marne, en tant que chef de file des politiques liées au grand-âge sur le territoire, a lancé en septembre 2022 une concertation afin d'élaborer son nouveau schéma gérontologique.

Fruit d'un travail collaboratif entre les acteurs de terrain, les responsables institutionnels, les élus, les partenaires et les associations, ce document stratégique, à présent finalisé, trace la feuille de route du bien-vieillir pour les années à venir.

Aussi, ce document permet de dresser un état des lieux de la prise en charge de nos séniors et de définir de nouvelles pistes d'actions en prenant en compte l'observation des besoins et des souhaits des personnes, ainsi que leurs parcours de vie.

Conçu comme un véritable outil de pilotage territorial, ce schéma gérontologique est construit autour d'axes majeurs permettant de mieux soutenir l'autonomie, de favoriser l'accompagnement à domicile de nos séniors et d'adapter l'offre d'hébergement médicalisé.

Toutes ces orientations traduisent les défis à relever pour faire évoluer les dispositifs existants et créer des actions nouvelles en faveur du bien-vieillir.

Tendances démographiques générales :

En 2020, le département compte 564 000 habitants dont 147 000 ont 60 ans ou plus, soit 26% de la population totale du territoire

- La part des personnes de 75 ans et plus dans la population départementale était de 9% en 2020. Les projections fournies par l'INSEE l'estiment à 12,4% en 2030
- Entre 2020 et 2030, le nombre de personnes de 75 ans et plus pourrait connaître une hausse de + 37,9%
- Le territoire de la Communauté Urbaine du Grand Reims sera plus largement concerné par l'augmentation de la population âgée de 75 ans et plus

Chiffres clés

L'offre médico-sociale, quelques données :

- 50 Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
- 17 Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)
- 5 534 places en EHPAD, Unités de Soins Longue Durée (USLD) et Petites Unités de Vie (PUV)
- 2 060 places dans 30 résidences autonomie

L'accompagnement de la perte d'autonomie par le Département de la Marne :

- 68M€ de budget en faveur des personnes âgées
- 3 744 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) à domicile
- 385 actions de préventions proposées bénéficiant à 18 000 personnes âgées

Le contenu du schéma en un coup d'œil

Le schéma 2024-2029 se compose de 5 grandes orientations principales où chacune dispose de différents champs d'intervention permettant au Département de préciser les ambitions concrètes à mettre en place sur cette période. Ce schéma gérontologique est une feuille de route à destination des acteurs marnais pour les 5 prochaines années, dans l'objectif de renforcer l'offre de services, promouvoir l'innovation dans les pratiques professionnelles et garantir un accompagnement adapté et de qualité pour tous les usagers.



ORIENTATION N°1

Organiser dans les territoires le soutien à l'autonomie

Dans l'objectif de garantir l'accompagnement des personnes sur l'ensemble du territoire, le Département souhaite agir en réorganisant notamment l'offre d'information et l'aide aux aidants.

Les champs d'intervention et principales ambitions :

1 L'offre d'information :

Créer un **point d'information unique** de la perte d'autonomie en redéfinissant notamment les missions des CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)

2 L'aide aux aidants :

Couvrir tout le territoire de solutions de **soutien au répit** et proposer des **bilans santé** avec les acteurs locaux



ORIENTATION N°2

Développer les actions de prévention

Afin d'anticiper la perte de l'autonomie, le Département souhaite proposer des actions préventives et d'accompagnement mais aussi mettre en place un dispositif de repérage des fragilités.

Les champs d'intervention et principales ambitions :

1 Les actions de prévention :

Proposer des **ateliers diversifiés** en lien avec les besoins recensés et rendre ces ateliers visibles par tous

2 Anticiper la perte d'autonomie :

Identifier et soutenir les personnes en situation de **fragilité** et lutter contre **l'isolement** en soutenant les **visiteurs bénévoles**

3 Agir sur la fracture numérique :

Recenser l'offre de services en **soutien numérique** et **faciliter** l'accès aux **démarches administratives en ligne**



ORIENTATION N°3

Impulser une dynamique territoriale pour soutenir l'accompagnement à domicile

En agissant sur l'attractivité des métiers du domicile et le soutien à l'exercice professionnel, le Département souhaite renforcer la performance des services pour permettre un accompagnement de qualité.

Les champs d'intervention et principales ambitions :

1 Les métiers du domicile :
Améliorer leur attractivité en développant des formations et en créant des **événements de promotion** auprès du public

2 Repenser la communication :
Créer et diffuser des **supports de communication simplifiés**, ludiques et innovants, **cartographier** les informations sur le portail Marne.fr

3 Adapter la réponse au domicile :

4 Assurer la présence d'au moins un SAAD mixte sur tout le département et favoriser le soutien à l'autonomie par le recours aux **aides techniques reconconditionnées**



ORIENTATION N°4

Agir sur le logement

En envisageant le logement comme un sujet majeur du soutien à domicile, le Département souhaite favoriser les adaptations mais aussi promouvoir l'offre d'habitat alternatif. L'offre en résidences autonomie devra être repensée pour mieux répondre aux besoins démographiques.

Les champs d'intervention et principales ambitions :

1 L'adaptation du logement :
Doublant l'accès à l'**information** en proposant un **appartement témoin adapté** à Reims et promouvoir la **domotique** en compensation de la perte d'autonomie

2 L'offre d'habitations alternatives :
Développer l'**hébergement temporaire** en résidence autonomie et promouvoir auprès de tous une **offre d'habitat diversifiée, claire et lisible**. Rechercher la **rénovation** et proposer un environnement de vie adapté aux attentes



ORIENTATION N°5

Adapter l'offre d'hébergement médicalisée

Le Département souhaite poursuivre la réhabilitation des EHPAD publics, redéployer les places en EHPAD pour les positionner au plus près des besoins, adapter l'offre de prise en charge relative aux maladies neurodégénératives et rétablir la confiance en instaurant un vrai dialogue entre les établissements, les résidents et les familles.

Les champs d'intervention et principales ambitions :

- 1** Poursuivre la restructuration & des EHPAD :
- 2** Moderniser 5 EHPAD publics dont l'EHPAD Wilson (Reims) et équilibrer les capacités face aux besoins des territoires, favoriser l'accueil de la médecine de ville au sein des établissements
- 3** S'adapter aux maladies neuro-dégénératives :
Doublent l'offre spécialisée pour la maladie d'Alzheimer et les troubles apparentés. Soutenir les **thérapies non médicamenteuses**
- 4** Vivre l'EHPAD en confiance :
Simplifier les procédures de **signalement de maltraitance** et instaurer un **contrôle** coordonné des établissements, renforcer la place des Conseils de Vie Sociale

- 5** **Soutenir les métiers en EHPAD :**
Permettre aux employés **d'acquérir des qualifications** tout en travaillant et renforcer leurs compétences, **accompagner** la qualité de la **restauration**

- 6** **Simplifier les relations administratives et financières :**
Introduire le principe d'un **tarif d'hébergement différent** selon le niveau de ressources des résidents, **sécuriser** les échanges professionnels par un portail internet dédié



Marne
LE DÉPARTEMENT

